



## TOUT- MOBILISÉ-ES POUR LE RETRAIT

## E-S LES CITOYEN-NES

L'intersyndicale, porteuse de revendications claires : pas de recul de l'âge de départ, pas d'allongement de la durée de cotisations, a été reçue le 05/04/23 par la Première ministre. La demande réitérée de retrait de la réforme s'est heurtée à un refus net de l'exécutif.

Pour l'intersyndicale, il s'agit là d'un déni et d'un mépris total du rejet massif porté par toutes nos organisations, par les travailleurs et travailleuses et par l'opinion publique. Pourtant, cette opposition largement majoritaire s'exprime dans le pays, depuis le 19 janvier, avec déjà 11 puissantes mobilisations à l'appel de toutes les organisations syndicales et de jeunesse, mais aussi au travers des actions et des grèves dont celle du jeudi 06 avril, avec près de 2 millions de travailleurs et travailleuses, jeunes et retraité.e.s. qui se sont mobilisés dans le calme et la détermination pour dénoncer cette réforme injustifiée, les régimes de retraite n'étant pas « au bord de la faillite » comme le prétend le gouvernement.

L'intersyndicale a soumis au Conseil constitutionnel, qui rendra sa décision le 14 avril, des argumentaires considérant que cette loi devrait être déclarée contraire à la Constitution.

L'intersyndicale de Mayotte (UI-CFDT, UD-FO, CFE-CGC, FSU, CGT-Ma, SUD-Solidaire, UNSA) appelle toutes et tous les travailleuses et travailleurs (public, privé, jeunes et retraité) à d une nouvelle grande journée de grève et de manifestations **le jeudi 13 avril 2023** pour exiger :

- Le renoncement du gouvernement au report de l'âge **légal** de la retraite de **62 à 64 ans** et à l'accélération de l'augmentation de la durée de cotisation ;
- L'application du taux et du plafond de la sécurité sociale de droit commun sur les calculs de pensions, pour une retraite digne ;
- Ouverture des droits aux régimes complémentaires de retraite (IRCANTEC, AGIRC-ARRCO) ;
- L'application du code de la sécurité sociale ;
- L'application du SMIC de droit commun et en finir avec les discriminations ;
- Extension des conventions collectives nationales ;
- Alignement de l'indexation des salaires à 53% pour finir avec les disparités de traitement ;
- Application du droit commun sur les minima-sociaux (**allocations familiales, logement, rentrée scolaire, ASPA, AAH, RSA, prime d'activité, ...**) ;
- La revalorisation de la carrière des anciens agents de l'Ex-fonction publique locale de la CDM en reprenant en compte leur ancienneté générale de services (AGS) ;
- Reprise de la totalité de la carrière des énergéticiens de Mayotte par la Caisse Nationale de retraite des IEG (CNIEG) ;
- Harmonisation des pensions des agents de la FP ;
- Le maintien de la bonification outremer ;
- Le maintien et l'application à toutes et tous de l'Indemnité Temporaire de Retraite.

**Tous-tes concerné-es, tous-tes- mobilisé-es.**

**Rendez-vous le jeudi 13 avril 2023 à 9h00**

**Place de la république à Mamoudzou**